



POUR RÉSERVER C'EST SIMPLE

- ✓ Par Internet : www.campinglepinsbainslesbains.com
- ✓ Par Mail : camping.les.pins@free.fr
- ✓ Par Téléphone : (0033) 09.53.99.31.26 OU 06.76.50.78.39
- ✓ Par Courrier : 31 rue des Creuses, Bains les Bains, 88240 La Vôge Les Bains

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Conditions de Réservation :

- Votre réservation devient définitive après le règlement de l'acompte de 30% du montant total. Un courriel de confirmation de réservation vous sera alors adressé et vous payerez le solde du séjour 30 jours avant votre arrivée ou à tout moment.

- Modes de règlement : le paiement peut être effectué par carte bancaire, en chèques vacances, chèque bancaire libellé à l'ordre du camping (non accepté à moins de 30 jours avant l'arrivée), ou virement bancaire.

- Réservations à moins de 30 jours avant l'arrivée : la totalité du séjour sera exigée à la réservation. Dans ce cas, les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

- À défaut du paiement intégral 30 jours avant l'arrivée, le camping se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur.

- La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers.

- Les plans et photos présentés en brochure et sur nos sites internet sont non contractuels.

- Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 20% applicable au jour où ils ont été

déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le tarif des prestations annexes au séjour est quant à lui déterminé avec un taux de TVA de 20%.

- Le paiement de l'acompte vaut également acceptation des conditions générales de vente.

- Les souhaits des clients en ce qui concerne les emplacements de camping et les locations seront pris en compte par la direction, cependant aucune garantie n'est apportée quant à leur réalisation. L'affectation définitive aux différents clients sera en fonction de leur ordre de réservation.

2- Informations et tarifs

- Les tarifs indiqués sont garantis jusqu'au 31 décembre. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment au-delà de la date indiquée. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

- Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

- Le tarif de la location comprend l'eau, le gaz et une consommation électrique.

- Taxe de séjour : d'un montant variable selon les communes et dépendant du classement préfectoral de chaque camping, elle est perçue pour le compte de la municipalité et est payable au plus tard le jour de votre arrivée. Base tarifaire 2022 : 0,22 €/nuit/pers + 18 ans. Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou moins doit être spécifiée à l'arrivée (taxe de séjour). En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le loueur.

- Pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping.

- Les animaux de compagnie sont acceptés. Un animal maximum autorisé par locatif et deux par emplacement moyennant une redevance par animal et devant être déclaré à la réservation. Ils doivent être tenus en laisse, propre et silencieux. Carnet de vaccination à présenter sur place. Ne sont pas admis, les chiens de 1ère et 2ème catégories.

- Autres suppléments : les tarifs arrêtés lors de la réservation ne comprennent pas les services payants tels que les différentes locations

- Les cautions : Une caution de 200 euros est demandée pour les locatifs. Les cautions sont à déposer par chèques exclusivement. Un état des lieux après votre départ sera effectué par un membre du personnel. Nous vous demandons de suivre les consignes qui vous sont remises à votre arrivée. Les cautions sont restituées après contrôle du locatif et remise des clés. En cas de non-respect des consignes de nettoyage, ou de casse, tout ou partie de la caution pourra être retenue.

- Le nettoyage de la location est à la charge du client. Toutefois, il pourra le confier à l'exploitant du terrain de camping, au tarif forfaitaire suivant : 50 euros. Si les clients n'ont pas choisi cette option, et que néanmoins le ménage n'a pas été effectué selon les consignes lors du départ, une somme forfaitaire de 50 euros, sera facturée et retenue sur la caution.

- En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Voici l'adresse du service de médiation de la République : Défenses des droits libre réponse 71120, 75342 PARIS CEDEX 07.

- Droit à l'image : vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser, sur tout support de communication, les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

- Les arrivées, pour les locatifs sont prévues entre 16h00 et 19h00 et les départs jusqu'à 10h00.

- Pour les emplacements, les arrivées sont prévues à partir de 14h00 et les départs jusqu'à 11h00.

- Assurance civile obligatoire

- Assurance Locative : Il est précisé que le locatif n'est assuré en cas de vol que pour le mobilier et matériel appartenant à la SARL Les Pins. Le locataire doit s'assurer contre les dommages de toute nature susceptible d'engager sa responsabilité. Le propriétaire décline en outre toute responsabilité en cas de vols, détériorations des objets appartenant au locataire.

- Tous nos locatifs sont non-fumeurs.

- Le portail est fermé de 22h00 à 7h00, période pendant laquelle la circulation automobile est interdite. Les campeurs peuvent utiliser, en cas d'urgence, les numéros d'appel d'urgence affichés sur la porte d'accueil. Durant la période nocturne, chacun s'oblige à ne pas faire de bruit.

- Arrivée tardive ou différée : Tout retard éventuel de votre arrivée doit être signalé afin de conserver votre location. Le gestionnaire disposera de la place s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Une arrivée tardive, un départ anticipé ou une interruption volontaire ou non du séjour ne pourront entraîner un quelconque remboursement après le début du séjour.

3- Annulation :

Le Camping Les Pins vous propose de souscrire à une garantie assurance annulation qui prend en charge, sous certaines conditions, le remboursement de tout ou partie de votre séjour, couvrant toutes les personnes mentionnées dans la réservation.

- Le Camping Les Pins ne procédera à aucun remboursement et ce, pour quelque motif que ce soit.

- La souscription au forfait garantie annulation est vivement recommandée. Son montant de 4 % du montant total du séjour, est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.

- L'assurance annulation prend en charge le remboursement des frais de séjour, du montant de cette assurance, sur présentation de justificatif de l'annulation et dans les cas suivants : - Maladie pour Covid-19 déclarée dans le mois précédant le départ, - Cas contact avéré Covid-19 dans le mois précédant le départ, - Un proche est gravement malade de la Covid-19 (hospitalisation, décès) - Accident grave, maladie grave, hospitalisation ou décès de l'assuré, de son conjoint, des descendants ou ascendants, - Décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, - Préjudices graves, nécessitant la présence de l'assuré le jour du départ, dû à un vol, un incendie ou à des éléments naturels atteignant la résidence de l'assuré ou son véhicule, - Le licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint. Ces événements ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Toutes les conditions sont à demander à l'accueil.

- En cas d'annulation de votre part, pour tout autre motif, les sommes versées ne seront pas remboursées.

- Tout séjour commencé est dû en totalité (hors interruption de séjour avec l'assurance annulation)

- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, hors motif pris en charge par l'assurance annulation.

"Je déclare avoir lu et accepté ces conditions"

Le _____ à _____

Signature